



Archevêque de Montréal

Montréal, le 25 novembre 2021

Chères collaboratrices, chers collaborateurs de l'archevêché de Montréal,

Je vous écris pour vous parler de l'absence de notre chancelier, l'Abbé Francesco Giordano.

Suite à des discussions concernant la circulation des documents à la chancellerie, des questions de transparence et de sécurité ont été soulevées. Nous devons procéder à des vérifications afin de nous assurer que les méthodes administratives sont à jour et bien suivies.

Afin de laisser toute la latitude nécessaire aux personnes externes, chargées de ces vérifications, ce processus demande que l'Abbé Giordano se retire temporairement de ses responsabilités pendant la période requise. Cette mesure est appliquée depuis le 9 novembre.

Pendant ce temps de vérification, même s'il est toujours chancelier et vicaire judiciaire, il n'exerce pas ses fonctions. C'est pourquoi, au besoin, vous pouvez communiquer avec Matthieu Houfflain à la Chancellerie et avec le Père Claude Roy au Tribunal ecclésiastique.

Dès que nous obtiendrons les résultats de la démarche de vérification vous serez informés de la suite des choses.

Avant d'être une organisation, nous sommes une famille. Prions les uns pour les autres, pour que Jésus-Christ garde notre cœur dans sa Paix et que l'Esprit-Saint nous guide sur le chemin de la confiance.

+ Christian Lépine

+Christian Lépine
Archevêque de Montréal